



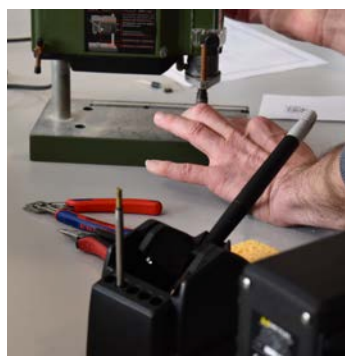
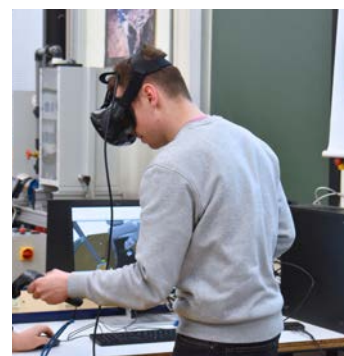


TAXE D'APPRENTISSAGE

ENSEMBLE, CONSTRUISONS L'AVENIR !

-  Parce que vos entreprises ont besoin de **collaborateurs formés et compétents**, l'IUT Clermont Auvergne propose une **formation de pointe** qui prépare ses étudiants à leur **avenir professionnel** au sein de vos équipes.
-  Atteindre cet objectif nécessite des **investissements constants**. Pour les financer, la taxe d'apprentissage est une **ressource fondamentale**.
-  Votre entreprise va prochainement décider de l'affectation de sa taxe d'apprentissage pour l'année 2026, nous espérons pouvoir compter sur **votre soutien**.
-  En choisissant l'IUT Clermont Auvergne, **vous accompagnez les étudiants d'aujourd'hui à devenir les professionnels de demain**.



COMMENT VERSER VOTRE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE À L'IUT CLERMONT AUVERGNE EN 3 ÉTAPES ?

1 Connectez-vous du 26 mai au 21 août 2026 sur la plateforme SOLTéA pour la première période de répartition

<https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/>

Lorsque vous déclarez votre solde de taxe d'apprentissage à partir du 26 mai 2026 via la Déclaration Sociale Nominative (DSN), rendez-vous sur la plateforme SOLTéA afin de choisir l'établissement que vous souhaitez soutenir.



Quelques exemples d'investissements réalisés grâce à la taxe d'apprentissage en 2025

matériel multimédia - système de brumisation pour serre - casque de réalité virtuelle - ordinateurs - écrans tactiles - broyeur mélangeur - évaporateur coupleur - analyseurs de puissance - presse à injection - compresseur d'air mono étagé - débitmètre - imprimante 3D - microscopes

2 Retrouvez-nous avec :

Notre établissement : **IUT Clermont Auvergne**

Notre numéro de SIRET : **130 028 061 00 013**

Code UAI - UCA : **0632084Y**

↳ Notre Code UAI2 : **0632085Z**

3 Fléchez votre taxe

Vous pouvez décider de soutenir une formation précise. Pour consulter la liste de nos formations, [cliquez-ici](#).

Le fléchage par formation n'est pas obligatoire : vous pouvez choisir de simplement flécher votre taxe vers l'établissement.



CONTACTEZ-NOUS

Service Relations Entreprises : relation-entreprise.iut@uca.fr

Service Financier : finances.iut@uca.fr